

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles, qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *James Ferrier*, écuyer, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*. Témoin notre très fidèle et bien-aimé Cousin *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef, dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre ville de *Montréal*, en notre dite Province du *Canada*, le vingt-septième jour de mai et dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante-sept, et dans la dixième année de notre règne.

E. & K.

Par ordre,

FELIX FORTIER,
C. C. C.

Enregistré 28me mai, 1847, Lib. A. S.
folio 243.

R. A. TUCKER.
Régistrateur.

Alors l'honorable M. *Ferrier* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, aîné, écuyer, un des commissaires nommés sous le grand sceau, pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Lorsque l'honorable *Roderick Matheson* a été introduit entre les honorables MM. *James* et *William Morris*. L'hon. M. Matheson introduit.

Alors l'honorable M. *Matheson* a présenté son writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au greffier, et il a été lu comme suit :



PROVINCE }
DU } ELGIN ET KINCARDINE.
Canada.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Writ.
REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Roderick Matheson*, de *Perth*, écuyer.

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles, qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Roderick Matheson*, écuyer, que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*. Témoin notre très fidèle et bien-aimé Cousin *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en chef, dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de l'*Ile du Prince*